



Monsieur
69 Av DL

Centre 931
Nom de l'assuré
Prénom du bénéficiaire
N° d'identification

Date 07 Juin 2010

Monsieur,

J'ai reçu une feuille de soins établie par le Docteur pour une consultation du 05062010.

Je vous informe que je ne peux procéder à son règlement.

En effet, le Docteur n'a pas utilisé la cotation appropriée à son statut de médecin généraliste.

Comme le prévoit la convention entre l'Assurance Maladie et les médecins libéraux, un médecin généraliste ne peut pas utiliser la cotation "CS" pour une consultation mais doit indiquer la cotation "C" pour un montant de 22 euros.

Je vous invite à contacter le Docteur afin qu'il établisse une nouvelle feuille de soins conforme aux dispositions conventionnelles auxquelles il a souscrit en tant que médecin généraliste conventionné.

Parallèlement, j'informe le Docteur de cette démarche.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Le Responsable de Service

Votre correspondant
Contact